



SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU CANADA

Améliorer
votre sécurité



Transports
Canada

Transport
Canada

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Transports, 2023.

This publication is also available in English under the following title
Road Safety in Canada – Improving Your Safety.

PDF

N° de cat. T46-65/2023F-PDF

ISBN 978-0-660-47438-0

Permission de reproduire

Transports Canada donne l'autorisation de copier ou de reproduire le contenu de la présente publication pour un usage personnel et public, mais non commercial. Les utilisateurs doivent reproduire les pages exactement et citer Transports Canada comme source. La reproduction ne peut être présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite avec l'aide ou le consentement de Transports Canada.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire des pages de cette publication à des fins commerciales, veuillez remplir le formulaire Web suivant :

www.tc.gc.ca/fra/droit-auteur-demande-614.html

Ou communiquer avec : TCcopyright-droitdauteurTC@tc.gc.ca



SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU CANADA

Si vous êtes un usager de la route, le présent livret vous est destiné. Il aidera à faire de vous un conducteur, un cycliste et un piéton plus sûr.

COMMENT?

Il explique les plus grands risques et propose des solutions.

NOTRE VISION :

Vers zéro décès et avoir les routes les plus sûres du monde.





LE PRÉSENT LIVRET SOULIGNE TROIS GRANDS ÉVÉNEMENTS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN 2020

1. LA MI-PARCOURS DE LA STRATÉGIE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2025 DU CANADA

La vision de la Stratégie de sécurité routière 2025 est « Vision zéro – les routes les plus sûres du monde » et son slogan est *Sécurité routière, pensez-y.*

Vous pouvez trouver la Stratégie 2025 à l'adresse suivante :

<https://roadsafetystrategy.ca/fr/>.



La Stratégie de sécurité routière 2025 est le quatrième programme national de sécurité routière du Canada. Les trois premiers ont contribué à la réduction du nombre de décès et de blessures graves causés par des collisions routières au Canada de 44 % et 56 % respectivement entre 1996 et 2015.

Le Canada est membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En 2018, il s'est classé au 12^e rang parmi les 22 pays de l'OCDE pour lesquels des données étaient accessibles au chapitre du taux de mortalité routière¹.

¹ Sur la base des décès par milliard de véhicules-kilomètres parcourus en 2017.

2. LA DEUXIÈME DÉCENNIE D'ACTION POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DES NATIONS UNIES

Saviez-vous qu'environ 1,3 million de personnes dans le monde meurent chaque année dans des collisions de la route et qu'environ 50 millions de personnes de plus sont blessées?

L'Assemblée générale des Nations Unies (ONU) a adopté une résolution en septembre 2020 visant à établir la Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030. L'objectif est de réduire le niveau prévu des décès et des blessures causés par des collisions routières dans le monde, lesquels devraient augmenter si rien n'est fait.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) dirige cet effort, car l'ONU considère l'épidémie mondiale de traumatismes routiers comme un problème de santé publique :

- les victimes de collisions nécessitent un traitement médical et une rééducation coûteux
- l'ONU estime qu'un lit d'hôpital sur dix dans le monde est occupé par une victime de collision de la route
- le traitement des victimes de collisions de la route peut retarder les opérations chirurgicales prévues et allonger les listes d'attente

Le rapport annuel 2020 sur la sécurité routière publié par l'International Traffic Safety Data and Analysis Group (IRTAD) du Forum international des transports (FIT) indiquait que le nombre de décès sur les routes a diminué dans la plupart des 34 pays membres de l'IRTAD disposant de données validées et que le nombre global de décès sur les routes a diminué de 6,9 % en 2018 par rapport à 2010².



Pour en savoir plus sur la Décennie d'action pour la sécurité routière de l'ONU, consultez le <https://www.who.int/teams/social-determinants-of-health/safety-and-mobility/decade-of-action-for-road-safety-2021-2030> (en anglais uniquement)

3. LE 50^e ANNIVERSAIRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À TRANSPORTS CANADA

Transports Canada a travaillé et continue de travailler avec ses partenaires provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec ceux des secteurs de la construction automobile et des organismes non gouvernementaux pour améliorer la sécurité des déplacements routiers au Canada. Entre 2011 et 2020, les décès ont diminué de 14 % et les blessures graves de 28 %³.

² International Traffic Safety Data and Analysis Group (IRTAD) du Forum International des transports (FIT) (2020). Rapport annuel 2020 sur la sécurité routière.

³ Transports Canada (2022). Sécurité routière au Canada 2020.



PROTECTION DES OCCUPANTS

En 2017, 97 % des occupants des sièges avant portaient leur ceinture de sécurité, mais en 2020, 35 % des occupants mortellement blessés n'avaient pas bouclé leur ceinture⁴.

CONDUCTEURS ET PASSAGERS

- Portez toujours votre ceinture de sécurité
- Assoyez-vous à au moins 25 cm (10 po) du coussin gonflable
- Réglez l'appui-tête de manière que son sommet soit à la hauteur de la partie supérieure de vos oreilles

ENFANTS

- Faites asseoir les bébés et les enfants de moins de 13 ans sur le siège arrière
- Utilisez des sièges d'auto pour enfants ou des sièges d'appoint homologués et non périmés. Une marque nationale de sécurité figure sur tout siège d'auto pour enfants homologué au Canada
- N'utilisez jamais des sièges d'auto pour enfants ou des sièges d'appoint ayant fait l'objet d'un rappel
- Remplacez les sièges d'auto pour enfants et les sièges d'appoint qui se trouvaient à bord d'un véhicule lors d'une collision
- Installez correctement les sièges d'auto pour enfants et les sièges d'appoint
- Attachez correctement l'enfant dans le siège d'auto ou le siège d'appoint
- Ne laissez jamais un enfant dans un véhicule par temps chaud, car il pourrait mourir en quelques minutes : [Les dangers de laisser un enfant dans un véhicule par temps chaud](#)

⁴ Transports Canada (2022). Sécurité routière au Canada 2020.

LE SAVIEZ-VOUS?

Adultes : le fait de porter correctement sa ceinture de sécurité peut réduire de 47 % les risques de décès en cas de collision et de 52 % les risques de blessures graves⁵.

Enfants : le fait d'utiliser correctement un siège d'auto pour enfants adapté à la taille et au poids peut réduire de 71 % les risques de décès et de 67 % les risques de blessure en cas de collision⁶.



Pour en savoir plus sur les dispositifs de sécurité pour enfants, veuillez consulter le <https://tc.canada.ca/fr/transport-routier/securite-sieges-auto-enfants/choisir-siege-auto-enfant-siege-appoint>

⁵ Statistiques tirées de STEWART, D.E., H.R. Arora et D. Dalmotas. « Estimation Methodologies for assessing Effectiveness of Seat Belt Restraint Systems and the National Occupant Restraint Program », Transports Canada, Ottawa, Canada, publication n° TP 13110E (1997).

⁶ ISAKSSON-HELLMAN, I., L. Jakobsson, C. Gustafsson et H. Norin. « Trends and Effects of Child Restraint Systems Based on Volvo's Swedish Accident Database », Society of Automotive Engineers 973299, pp. 42 à 54.

CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

EN 2016 :

- Environ un tiers des conducteurs tués avaient consommé une certaine quantité d'alcool avant la collision, soit une réduction de 15 % par rapport à 1996⁷.
- Environ la moitié des conducteurs tués avaient dans leur organisme des drogues affaiblissant les facultés autres que l'alcool, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2008 et environ 21 % des conducteurs tués avaient consommé du cannabis, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2008⁷.
- Les enquêtes routières menées dans cinq administrations en 2017 et 2018 ont révélé qu'environ 4 % des conducteurs avaient bu et 10 % avaient consommé des drogues⁸.

- Ne conduisez jamais pendant ou après avoir bu de l'alcool
- Ne conduisez jamais pendant ou après avoir consommé des drogues ou des médicaments qui affaiblissent les facultés
- Refusez de monter à bord d'un véhicule dont le conducteur a les facultés affaiblies; prenez un taxi, les transports en commun ou un véhicule de covoiturage
- Ne laissez pas vos amis ni les membres de votre famille conduire après avoir bu
- Composez le 911 et signalez un conducteur dont les facultés semblent affaiblies
- Demandez à votre médecin si un médicament prescrit peut altérer votre capacité à conduire
- Demandez à votre pharmacien si un médicament en vente libre peut altérer votre capacité à conduire



Pour en savoir plus, consultez le <https://madd.ca/pages/conduite-avec-facultes-affaiblies/aperçu/les-couts-humains-de-la-conduite-avec-facultes-affaiblies/?lang=fr/> ou le <https://www.canada.ca/fr/services/police/servicespolice/securete-communautaire-police/conduite-facultes-affaiblies.htm>

⁷ Fondation de recherche sur les blessures de la route (2019). « The Alcohol and Drug-Crash Problems in Canada: 2016 ».

⁸ BEIRNESS, D.J. « A Compilation of Jurisdictional Roadside Surveys Conducted Prior to Cannabis Legalization », rapport préparé pour le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (2019).



FATIGUE AU VOLANT

La fatigue fait partie de notre vie quotidienne. Des études scientifiques révèlent que la fatigue au volant est un problème important de sécurité routière. Bien qu'il soit difficile de l'estimer clairement, le consensus international est que la fatigue contribuerait à 15 à 20 % des collisions routières⁹.

VOICI QUELQUES SIGNES AVANT-COUREURS DE LA FATIGUE :

- cligner lentement des yeux, fixer la route du regard, fermer les yeux un instant
- bâiller plus souvent, bouger sur son siège, se frotter le visage
- ralentir sans le vouloir
- freiner trop tard
- avoir de la difficulté à suivre une trajectoire, quitter sa voie en direction de la ligne médiane ou de l'accotement
- ne pas se souvenir d'avoir conduit les derniers kilomètres

POUR RESTER VIGILANT AU VOLANT :

- passez une bonne nuit de sommeil (idéalement huit heures) avant de partir pour un long voyage en voiture
- essayez d'éviter de conduire la nuit
- faites des haltes toutes les 90 minutes et promenez-vous, si possible
- partagez la conduite avec d'autres personnes, si possible
- arrêtez de conduire et faites une sieste d'au moins 20 minutes si vous vous sentez fatigué



Pour en savoir plus : <https://tirf.ca/> (en anglais uniquement)

⁹ AKERSEDT, T., J. Arendt., W. Cassel, D. Dinges., L. Englund, L. Findley, S. Folkard, C. George, M. Gillberg., C. Guilleminault, M. Hack, P-O Haraldsson, L. Hartley, J. Hetta, J. Horne, G. Kecklund, J. Krieger, U. Landstrom, A. Nicholson, A. Pack, D. Parkes, M. Partinen, P. Philip, L.Reyner, M. Rosekind, A. Samel, M. Spencer et J. Zulley (2000). « Consensus Statement: Fatigue and accidents in transport operations », *Journal of Sleep Research*, vol. 9, p. 395.

DISTRACTION AU VOLANT

En 2020, la distraction a contribué à 21 % des décès sur la route, soit le même pourcentage qu'en 2011. La distraction était plus fréquente chez les conducteurs de moins de 20 ans (20 %) et chez ceux de 65 ans et plus (25 %)¹⁰.

Les enquêtes par observation ont indiqué que les conducteurs qui parlent au téléphone sont passés de 2,3 % en 2012 2013 à 2,9 % en 2016 2017, soit une augmentation de 26 %, et que l'envoi de textos est passé de 1,6 à 2,2 %, soit une augmentation de 38 %¹⁰.

POUR ÉVITER LES DISTRACTIONS :

- Concentrez-vous sur la conduite et sur ce qui vous entoure
- Ne mangez pas, ne buvez pas, n'utilisez pas votre téléphone, ne réglez pas votre radio ni les coordonnées de votre GPS et ne faites pas votre toilette en conduisant
- Ne ramassez pas les objets tombés au sol en conduisant
- N'envoyez pas de textos en conduisant. Les conducteurs qui envoient des textos augmentent leur risque de collision de 23 %¹¹
- N'utilisez pas un téléphone cellulaire ou un autre appareil en conduisant, même s'ils sont en mains libres. Les conducteurs utilisant un téléphone cellulaire courent jusqu'à quatre fois plus de risques d'être victimes d'une collision grave¹²
- Mettez votre téléphone dans la boîte à gants ou à l'arrière de la voiture lorsque vous conduisez pour éviter toute tentation



Pour de plus amples renseignements sur la distraction au volant, vous pouvez consulter le <https://tc.canada.ca/fr/transport-routier/conduire-toute-securite/distraction-volant>.

Vous pouvez vous engager à ne pas utiliser votre téléphone au volant en consultant le <https://www.leavethephonealone.ca/fr/>.

¹⁰ Transports Canada (2022). Sécurité routière au Canada 2020.

¹¹ National Highway Traffic Safety Administration (2010). Statistics and Facts about Distracted Driving (en anglais uniquement).

¹² Redelmeier, D., Tibshirani, R., « Association between cellular-telephone calls and motor vehicle collisions », *The New England Journal of Medicine*, vol. 336, n° 7 (1997), pp. 453 à 458.



CONDUITE AGRESSIVE ET EXCÈS DE VITESSE

Les statistiques de 2020 indiquent que 25 % des décès sur la route impliquaient un excès de vitesse, 10 % impliquaient un refus de céder le passage et 7 % impliquaient le non-respect d'un dispositif de signalisation¹³.

- Respectez la limite de vitesse
- Réduisez votre vitesse la nuit et par mauvais temps
- Ralentissez dans les zones scolaires et de travaux
- Sur l'autoroute, laissez une distance d'au moins quatre longueurs de voiture entre votre véhicule et celui qui vous précède
- Ne grillez jamais des feux jaunes ou rouges
- Cédez le passage aux piétons aux intersections et aux passages pour piétons
- Ne dépassez pas de manière agressive et ne vous faufilez pas dans la circulation
- Gardez une distance de sécurité entre votre véhicule, les cyclistes et les piétons, idéalement 1,5 mètre

Saviez-vous que de nombreuses intersections sont pourvues de caméras pour détecter les conducteurs qui grillent les feux rouges¹⁴?



Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page suivante : <https://extranet.who.int/iris/restricted/password-login?locate-attribute=fr&>

¹³ Transports Canada (2022). Sécurité routière au Canada 2020.

¹⁴ Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière. Mesures de sécurité pour les cyclistes et les piétons à proximité des véhicules lourds : rapport sommaire, p. 22.



VÉHICULES MAL ÉQUIPÉS

- Choisissez et conduisez un véhicule offrant :
 - une cote de sécurité élevée
 - des coussins gonflables avant et latéraux
 - une bonne visibilité et des angles morts limités
 - un avertisseur de sortie involontaire de voie
 - un système de freinage d'urgence automatique
- Posez quatre pneus d'hiver assortis sur votre véhicule en hiver
- Vérifiez la pression de vos pneus tous les mois
- Conduisez votre véhicule chez votre concessionnaire dès que possible si vous recevez un avis de rappel du constructeur



Pour en savoir plus sur les technologies de sécurité dans les véhicules, veuillez consulter le <https://tc.canada.ca/fr/transport-routier/technologies-aide-conduite>.



JEUNES CONDUCTEURS

Trop de jeunes conducteurs meurent sur les routes du Canada :

- en 2020, 40 % des décès impliquant des conducteurs âgés de 16 à 24 ans étaient les jeunes conducteurs eux-mêmes¹⁵
- le taux de jeunes conducteurs impliqués dans une collision mortelle pour 100 000 conducteurs titulaires d'un permis de conduire était le plus élevé de tous les groupes d'âge¹⁵

C'est pourquoi toutes les provinces et tous les territoires canadiens ont mis en place des programmes de permis de conduire progressif pour tous les nouveaux conducteurs. Ces programmes imposent des restrictions aux conducteurs novices. Ces restrictions peuvent inclure : (veuillez vous reporter aux règles de votre province pour des renseignements plus spécifiques)

- l'obligation de conduire avec un superviseur expérimenté
- l'interdiction de boire ou de consommer des drogues avant ou pendant la conduite
- l'interdiction de conduire tard le soir
- l'interdiction de faire monter de jeunes passagers
- l'interdiction de conduite sur une autoroute



Pour en savoir plus, consultez le <https://tirf.ca/projects/new-gdl-framework-planning-future/> (en anglais uniquement)

¹⁵ Transports Canada (2022). Sécurité routière au Canada 2020.



MOTOCYCLISTES

En 2020, seulement 3 % des véhicules immatriculés étaient des motocyclettes, mais 11 % des décès d’usagers de la route au Canada étaient des motocyclistes¹⁶.

AMÉLIOREZ VOTRE PROTECTION

- Portez toujours un casque homologué lorsque vous roulez
- Portez toujours des vêtements qui :
 - vous protégeront en cas d’intempéries et de chute, p. ex., des bottes, des gants et des combinaisons conçus pour protéger vos épaules, vos coudes, vos genoux, vos hanches et votre dos

AUGMENTEZ VOTRE VISIBILITÉ AUPRÈS DES AUTRES

- Portez des vêtements de couleur claire ou réfléchissants
- N’oubliez pas que les autres conducteurs peuvent ne pas vous voir

CONDUITE AVEC FACULTÉS AFFAIBLIES

- Ne conduisez pas après avoir consommé de l’alcool ou des drogues affaiblissant vos facultés
- Demandez à votre médecin si un médicament prescrit peut altérer votre conduite ou demandez à votre pharmacien si un médicament en vente libre peut également l’altérer

CONDUITE AGRESSIVE ET EXCÈS DE VITESSE

- Respectez la limite de vitesse
- Ne dépassez pas de manière agressive et ne vous faufilez pas dans la circulation
- Réduisez votre vitesse la nuit et par mauvais temps
- N’utilisez pas un téléphone cellulaire ou un téléphone intelligent en conduisant
- Ne grillez jamais des feux jaunes ou rouges



Pour plus de renseignements, consultez le [GRC en C.-B. - Conseils de sécurité pour les motocyclistes \(rcmp-grc.gc.ca\)](https://www.rcmp-grc.gc.ca)

¹⁶ Transports Canada (2022). Sécurité routière au Canada 2020.



CYCLISTES

La bicyclette peut être un moyen efficace, sain et amusant de se déplacer, mais il est important d'être en sécurité. En 2020, 2 % des usagers de la route décédés étaient des cyclistes¹⁷.

AMÉLIOREZ VOTRE PROTECTION

- Portez toujours un casque homologué lorsque vous roulez
- Portez des vêtements qui :
 - vous protégeront des intempéries
 - vous protégeront en cas de chute
 - évitez de porter des chaussures à talons hauts, des sandales et d'autres chaussures lâches

AUGMENTEZ VOTRE VISIBILITÉ AUPRÈS DES AUTRES

- Portez des vêtements de couleur claire ou réfléchissants
- Gardez à l'esprit que les conducteurs peuvent ne pas vous voir
- Si vous circulez la nuit, assurez-vous que votre vélo est muni de feux à l'avant et à l'arrière
- Soyez attentifs aux véhicules qui tournent aux intersections

CONDUITE AGRESSIVE

- Ne vous faufilez pas dans la circulation
- Respectez tous les panneaux et dispositifs de signalisation; les bicyclettes sont des véhicules
- Ne roulez pas entre le trottoir et les véhicules lourds, car ils ont de grands angles morts et peuvent ne pas vous voir
- Soyez prudent lorsque vous roulez à côté de voitures en stationnement
- N'utilisez pas un téléphone cellulaire ou un téléphone intelligent lorsque vous roulez



Pour en savoir plus sur les vélos, veuillez consulter le [Sécurité à vélo - CAA National](#)

¹⁷ Transports Canada (2022). Sécurité routière au Canada 2020.



PIÉTONS

Les piétons comptaient pour 17 % des décès dans des collisions impliquant des véhicules automobiles en 2020¹⁸. C'est pourquoi il est si important d'être un piéton prudent.

AMÉLIOREZ VOTRE VISIBILITÉ

- Établissez un contact visuel avec les conducteurs si vous devez traverser devant eux à une intersection
- Portez des vêtements clairs ou réfléchissants la nuit
- Marchez face à la circulation s'il n'y a pas de trottoirs

MAUVAIS JUGEMENT

- Ne traversez jamais une intersection à un feu rouge
- N'utilisez pas un téléphone cellulaire ou un téléphone intelligent lorsque vous traversez les rues
- Apprenez à vos jeunes enfants à marcher en toute sécurité à proximité du trafic



Pour en savoir plus, veuillez consulter le [Sécurité des piétons | ontario.ca](https://www.ontario.ca/fr/sécurité-des-piétons)

¹⁸ Transports Canada (2022). Sécurité routière au Canada 2020.



VÉHICULES UTILITAIRES LOURDS

En 2020, 18 % des décès impliquaient des véhicules utilitaires lourds, mais des occupants d'autres véhicules, des piétons ou des cyclistes comptaient pour 85 % des décès¹⁹.

LORSQUE VOUS ÊTES À PROXIMITÉ DE CES VÉHICULES :

- ▶ Ne coupez pas trop près devant eux, car les gros véhicules ne peuvent pas ralentir aussi vite que les voitures
- ▶ Établissez un contact visuel avec les conducteurs de ces véhicules si vous devez traverser devant eux à une intersection
- ▶ Si le véhicule tourne à droite, ne vous tenez pas trop près du bord du trottoir, car vous pourriez être caché dans un angle mort
- ▶ Si vous circulez en vélo, ne roulez pas entre le trottoir et ces véhicules



Pour de plus amples renseignements, consultez le <https://www.ontario.ca/fr/document/guide-officiel-de-lautomobiliste/partager-la-route-avec-dautres-usagers> ou <https://www.comt.ca/Reports/Vulnerable%20Road%20Users%202018%20FR.pdf>

¹⁹ Transports Canada (2022). Sécurité routière au Canada 2020.



CONDUITE HIVERNALE



Consultez notre site Web sur la conduite hivernale au <https://tc.canada.ca/fr/transport-routier/conduire-toute-securite/conduite-hiver> et apprenez quelques conseils de sécurité utiles pour :

- la conduite sur des routes mouillées ou verglacées
- les pneus d'hiver
- les pressions d'air
- ce qu'il faut inclure dans une trousse d'urgence bien garnie pour faire face à toute situation d'urgence



Consultez notre site Web sur la sécurité routière au Canada au <https://tc.canada.ca/fr/transport-routier> et apprenez-en davantage sur :

- les statistiques sur les collisions routières
- les technologies automobiles plus sûres
- la sécurité des sièges d'auto pour enfants
- la distraction au volant

FAITES DE CHAQUE ANNÉE UNE ANNÉE SÛRE SUR LA ROUTE :

- portez votre ceinture de sécurité
- ne conduisez jamais avec les facultés affaiblies
- ne conduisez jamais après avoir consommé des drogues
- respectez le code de la route
- concentrez-vous sur votre conduite et évitez les distractions
- respectez la limite de vitesse
- n'envoyez pas de textos au volant

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS EN COMPOSANT LE : 1-800-333-0371